RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GESTYS SANTE BIOTECH

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

GESTYS

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence.
L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes non réinvestis.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions européennes de sociétés du secteur de la santé en général et de la biotechnologie en particulier.
Le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs forts (évolution de l'actionnariat, état d'avancement des recherches...).
Le FIA est investi essentiellement en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises ou de l'Union Européenne, cotées sur des marchés réglementés ou organisés. Ces entreprises ont moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros.
Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.
Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
de 75% à 100% sur les marchés d'actions, françaises et de la zone euro, de toutes capitalisations, dont :
- de 75% à 100% aux marchés des actions du secteur de la santé ;
- de 50% à 100% aux actions du secteur de la biotechnologie ;
- de 50% à 100% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations (inférieures à 5 milliard d'€) ;
- de 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes.

de 0% à 25% en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, d'émetteurs de la zone euro, hors pays émergents, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
de 0% à 8% au risque de change sur les devises hors euro
de 0% à 8% en actions hors zone euro.
Les titres éligibles au PEA et au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.
Il peut être investi :
- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R.214-34 du Code Monétaire et Financier.

Il n'intervient pas sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels ni sur des titres intégrant des dérivés, hormis les droits et bons de souscription d'Actions.
Il peut intervenir sur les dépôts et emprunts d'espèces.
Le gérant peut prendre des positions dans un but d'exposition au risque d'action.

COMMENTAIRE DE GESTION

FCP GESTYS SANTE BIOTECH (FR0007057625)

FIA de droit français
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Classification Morningstar : Actions Secteur Biotechnologie

Le rapport est établi sur la base du dernier inventaire, au 31 décembre 2024

I - Orientation

a) Affectation des résultats : les revenus du FIA sont capitalisés intégralement.

b) Objectif de gestion : GESTYS SANTE BIOTECH a pour objectif de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.

c) Indicateur de référence : Néant
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence.

d) Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

L'investisseur s'expose aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative pourrait baisser.

- **Risque de marché actions** : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative pourra baisser.

- **Risque sectoriel** : Le FIA sera exposé principalement (jusqu'à 100% de son actif) dans des sociétés du secteur de la santé et plus particulièrement de la biotechnologie. L'évolution de la valeur de ces sociétés pourra varier de façon différenciée et plus sensible à certains aléas sectoriels que les actions des autres secteurs de l'économie. Une baisse des valeurs de ce secteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque lié à l'investissement sur les actions de petite et moyenne capitalisations** : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et

peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

- **Risque de taux** : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de change** : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entrainer la baisse de la valeur liquidative.

- **Risque de liquidité** : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

- Risque de durabilité : Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement, et, à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

II - Méthode de calcul du risque global

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global du Fonds est la méthode de calcul de l'engagement.

III - Changements substantiels intervenus au cours de la période

 Au sein du paragraphe relatif à la stratégie utilisée :

- o L'ajout de la mention suivante : « Si l'investissement en actifs éligibles au PEA est de 75% minimum, l'exposition en actions pourra aller jusqu'à 100% » ;
- o L'ajout d'une mention précisant la taille des capitalisations retenue par la SGP : « Grande capitalisation : capitalisation supérieure à 5 milliards d'euros. Moyenne capitalisation : capitalisation comprise entre 2 et 5 milliards d'euros. Petite capitalisation : capitalisation inférieure à 2 milliards d'euros » ;
- o La modification de la taille retenue pour les petites et moyenne capitalisations : auparavant « inférieures à 1 milliard d'euros », désormais « inférieures à 5 milliards d'euros » ;
- o Au sein de la fourchette d'exposition « de 75% à 100% sur les marchés actions » : la suppression de la mention « hors pays émergents » ;
- o L'ajout d'une fourchette « De 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes ».
- o La modification de la fourchette du risque de change : auparavant « De 0% à ***10%*** au risque de change sur les devises hors euro », désormais « De 0% à ***8%*** au risque de change sur les devises hors euro » ;
- o L'ajout d'une fourchette « De 0 à 8 % en actions hors zone euro » ;

 Au sein du paragraphe relatif aux titres intégrant des dérivés, l'ajouts des droits de souscription ;

IV - Politique d'investissement

Au 31 décembre 2024, le fonds est investi à 52,51% en valeurs de biotechnologies, à 33,05% en valeurs du secteur de la santé et à 10,46% en autres valeurs.
L'exercice 2024 se solde par une forte baisse de la majorité des valeurs de biotechnologies françaises, cœur de notre thématique d'investissement, à l'identique des exercices 2023 et 2022. De façon similaire à ces dernières années, la poursuite de ce long marché baissier qui a entrainé des dépréciations de capitalisations souvent supérieures à 70% a été notamment nourri par un environnement économique totalement adverse aux valeurs du compartiment « Small et Mid Caps » confrontées encore et toujours à des besoins importants de liquidités et à des opérations de refinancements souvent fortement dilutifs. Cette année, comme l'année précédente, a été aussi marquée par des difficultés économiques pour plusieurs acteurs du secteur qui ont fait faillite faute de financement ou de résultats d'études condamnant leur approche scientifique à l'exemple de la société Acticor Biotech. Nous réitérons ici l'idée que notre thématique, tout en restant à la peine, pourrait connaître selon nous un point d'inflexion favorable avec une meilleure prise en compte des très faibles capitalisations atteintes pour une majorité de dossiers. De nombreux actifs sont proches de la commercialisation et des échéances importantes sont à nouveau attendues en 2025**.** Les efforts de refinancement ont été importants ces dernières années. Les valeurs de biotechnologie pourraient attirer certaines Pharmas qui pourraient procéder à des rachats à bon compte. Nous continuons donc plus que jamais de considérer que les niveaux de valorisation atteints sont totalement déconnectés de la réalité économique et financière et sans rapport avec les fondamentaux des sociétés.
Le risque du fonds est géré avec la possibilité d'avoir quatre poches d'investissement bien distinctes :

- Une première poche que nous considérons comme étant à risque faible et qui concerne les sociétés du secteur de la santé, hors valeurs de biotechnologie, présentant une récurrence de leur chiffre d'affaires et une visibilité sur plusieurs années. Les valorisations de ces sociétés sont généralement élevées mais justifiées. Les acteurs du diagnostic composent majoritairement cette poche d'investissement.
- Une seconde poche que nous considérons comme étant à risque moyen et qui concerne les sociétés biopharmaceutiques ou les sociétés pharmaceutiques de spécialité. Leur chiffre d'affaires est généralement récurrent mais le développement concomitant de nouvelles molécules présente un risque pour l'investisseur.
- Une troisième poche que nous considérons comme étant à risque important et qui concerne les sociétés de biotechnologie disposant de plateformes technologiques spécifiques, soit de découverte de nouveaux candidats médicaments, soit de production pour le compte d'autres acteurs. Ces sociétés génèrent du chiffre d'affaires par le biais de licences et développent également de nouvelles molécules.
- Une quatrième poche que nous considérons comme étant à risque très important et qui concerne les sociétés de biotechnologie développant uniquement de nouvelles molécules. Ces sociétés ne réalisent pas ou peu de chiffre d'affaires et font régulièrement appel au marché pour se financer. Le potentiel de performance est très important en cas de mise sur le marché des molécules développées.

Les valeurs ayant contribué positivement à la performance du fonds sur l'année sont principalement : Medincell, Metavisio et TME Pharma.

Les valeurs ayant contribué négativement à la performance du fonds sur l'année sont principalement: Biophytis, Biosenic et Geneuro.

Le fonds baisse de 25% sur l'année 2024.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA. La quote-part des actifs investis en titres éligibles au PEA au 31/12/2024 est de 89,90%.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA-PME. La quote-part des actifs investis en titres éligibles au PEA-PME au 31/12/2024 est de 89,90%.

V - Principaux mouvements (« devise de comptabilité ») dans le portefeuille titres en cours de période

Titre	Acquisitions
METAVISIO SA	191 301,50
TME PHARMA NV	138 762,11
ACTICOR BIOTECH	83 160,98
BIOSENIC SA	78 247,19
CARMAT	75 437,50
DBT	67 151,00
VALBIOTIS SAS	55 298,75
OSE IMMUNO	49 822,72
MEDIAN TECHNOLOG	48 607,40
VIVORYON THERAPE	46 901,50

Titre	Cessions
METAVISIO SA	-217 727,16
TME PHARMA NV	-119 632,67
ACTICOR BIOTECH	-87 200,47
CARMAT	-64 835,46
SPINEGUARD	-62 922,85
VALBIOTIS SAS	-61 651,82
OSE IMMUNO	-58 650,88
NFL BIOSCIENCES	-56 292,55
DBT	-54 901,91
NICOX SA	-50 157,98

VI - Investissement du FIA en instruments financiers du groupe

Néant

VII - Evolution de l'actif net et de la valeur de la part

Date	V.L (€)	Nombre de parts	Actif Net (en K€)
31/12/2008	23,75	24 583	584
31/12/2009	31,64	100 442	3 177
31/12/2010	29,45	168 063,499	4 950
31/12/2011	19,855	90 098,871	1 789
31/12/2012	24,28	104 310,965	2 532
31/12/2013	24,49	117 434,298	2 877
31/12/2014	42,46	229 674,356	9 754
31/12/2015	53,76	229 806,640	12 355
30/12/2016	30,86	197 223,929	6 087
29/12/2017	21,39	183 151,395	3 919
31/12/2018	9,39	177 030,616	1 663
31/12/2019	8,97	186 103,271	1 671
31/12/2020	21,93	216 498,450	4 748
31/12/2021	9,39	205 750,589	1 933
30/12/2022	1,52	212 977,196	325
29/12/2023	0,60	547 638,579	329
31/12/2024	0,45	753 692,144	340

VIII - Ventilation simplifiée de l'actif

Groupe de Valeurs	Pourcentage arrondi de l'actif net	
	1er semestre 2024	2nd semestre 2024
Actions et valeurs assimilées	88.82%	89,90%
Parts d'OPC	9.64%	0,00%
Obligations et valeurs assimilées	0,00%	6,13%
Trésorerie	1,54%	3,97%
Total Actif Net	100%	100%

Détail du portefeuille disponible sur demande à l'adresse suivante :
GESTYS
37, rue des Mathurins
75008 PARIS
et sur le site internet www.gestys.com.

IX – Effet de levier

	Au 31/12 2024
Calcul de l'effet de levier selon la méthode brute	96,03%
Calcul de l'effet de levier selon la méthode de l'engagement	100%

Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

X - Tableaux d'exposition aux risques

Tableau d'exposition au risque action		
	Bilan	Hors Bilan
Actions et valeurs assimilées	89,90%	0%
Valeurs Françaises	78,97%	0%
Valeurs Etrangères	10,93%	0%

Exposition au risque de taux : 6,13%

Exposition au risque de change : 0%

XI - Traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs du FIA n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

XII - Taux de rotation

Taux de rotation sur l'année 2024 : 9,84

XIII - Règlement SFTR

Le fonds n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de la période et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

XIV - Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation

En application des dispositions du Règlement Général de l'AMF, les sociétés de gestion sont tenues d'établir un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation lorsqu'elles ont recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation ont représenté pour l'exercice précédent un montant supérieur à 500.000 euros. Ce seuil de 500.000 euros n'ayant pas été atteint pour l'exercice 2024, il n'a pas été établi de compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

XV - Compte rendu sur les rémunérations versées en 2024

I/ Objectif de la politique de rémunération :

La politique de rémunération de GESTYS est compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des FIA que la Société de Gestion gère. La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des FIA qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces FIA, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération mise en place permet de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;
- supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;
- assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés ;
- soulever toutes situations de conflits d'intérêts.

Pour ce faire, la Société de gestion a mis en place et maintien de façon adéquate une politique de prévention et de gestion conflits d'intérêts, ainsi qu'une cartographie des situations potentielles des conflits d'intérêt

auxquels elle est susceptible d'être exposée au regard de des activités, de la typologie de sa clientèle, de ses partenariats, etc… Les employés de GESTYS se voient offrir un package salarial attractif et basé sur le marché, incluant notamment un équilibre approprié établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. De plus, l'évaluation des performances est réalisée dans un cadre pluri annuel et adapté à la période de détention recommandée aux investisseurs des FIVG gérés par GESTYS, afin de garantir qu'elle porte bien sur les performances à long terme de la Société et sur ses risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération qui dépendent des performances s'échelonne sur la même période.

II/ Périmètre du personnel identifié et collaborateurs concernés par la politique de rémunération :
Eu égard à la taille et à la structure de la société de gestion, tous les collaborateurs de GESTYS sont concernés par le dispositif mis en place en matière de rémunération variable. Le personnel identifié à ce jour par GESTYS comprend donc l'ensemble de ses salariés. Une revue du personnel identifié est effectuée de manière annuelle.

III/ Typologies de rémunérations identifiées :
La typologie de rémunération applicable aux collaborateurs de GESTYS se décompose en :
- Une rémunération fixe ;
- Une rémunération variable en respect du principe de proportionnalité et des dispositions issues de la directive AIFM ;
- Une rémunération variable discrétionnaire applicable pour les dirigeants, approuvée et fixée par le Conseil de Surveillance de GESTYS ;
- Une rémunération variable sous forme de dividendes pouvant être perçue par les dirigeants qui est encadrée par les statuts de la société de gestion, approuvée en Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes annuels et sous le contrôle du commissaire aux comptes ;
- Une rémunération variable pour les gérants de portefeuille qui est fonction des performances des FIA et qui est évaluée au travers de processus précis basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs préalablement pondérés.

Ces thèmes sont à titre d'exemple et sans préjudice de conventions individuelles :
• La performance économique des fonds (performance annualisée, comparaison au benchmark, évolution de l'encours et des actifs gérés) ;
• La maitrise des risques associés à la gestion. Cette maîtrise est mesurée tant qualitativement que quantitativement au travers de critères tels que la maîtrise des risques et profils de gestion, le respect des ratios d'investissement ;
• Le respect des obligations réglementaires et des procédures internes : prise de connaissance des évolutions réglementaires, participation à la formation LCB/FT, Indépendamment des considérations émises ci-avant, GESTYS s'engage :
1) A respecter le seuil annuel fixé à 100 000 euros en application du principe de proportionnalité.
2) A établir un juste équilibre entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale.

XVI) Intégration des risques de durabilité :
GESTYS applique les principes de sa politique de rémunération conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR » entrées en vigueur à compter du 10 mars 2021. De facto, les rémunérations variables individuelles sont déterminées en respect des dispositions du règlement SFDR et le cas échéant, si la situation se présente en appliquant le respect des risques en matière de durabilité.

Le tableau ci-après présente le montant agrégé des rémunérations versées sur l'exercice, ventilé par catégories de salariés ou d'autres membres du personnel visés à l'article L. 533-22-2 du Code monétaire et financier :

en €uros	Part Fixe	Part Variable	Rémunération Brute Totale
Rémunérations brutes versées au cours de l'exercice (ensemble du personnel soit deux cadres salariés).	176927	0	176927
Dont rémunérations brutes versées aux deux collaborateurs identifiées comme preneurs de risques.	176927	0	176927

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion en vigueur sont disponibles sur le site internet de GESTYS.

IV - Règlement SFDR et Taxonomie

Ce FIA n'a promu aucun investissement durable : ni d'objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

XVII - Informations diverses

Etablissement gestionnaire : GESTYS
37, rue des Mathurins -75008 PARIS

Etablissement dépositaire : CIC
6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09

Rapport mis à la disposition des souscripteurs dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période et adressé s'ils en font la demande auprès de la société de gestion.

La politique d'engagement actionnarial et son compte rendu sont disponibles sur le site internet www.gestys.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Autres fonds gérés par GESTYS : Gestys Valeurs Familiales et Gestys Nutrition Santé Bien-Être.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

GESTYS SANTE BIOTECH

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La société de gestion a mis en place une Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion dans la rubrique Informations réglementaires : www.gestys.com.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

Evènements intervenus au cours de la période

31/01/2024 - Changement de délégation : Le changement du gestionnaire administratif et comptable, anciennement CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 PARIS, dorénavant, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6, avenue de Provence - 75009 PARIS

31/01/2024 - Caractéristiques de gestion : La mise à jour des méthodes de valorisation des titres de créances négociables et autres TCN.

22/11/2024 - Caractéristiques de gestion : La suppression de l'indicateur de référence a posteriori.

22/11/2024 - Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

22/11/2024 - Frais : La mise à jour du tableau des frais facturés au FIA, sans augmentation de frais selon la société de gestion, avec l'ajout de la tarification pour les ETF, obligations, droits et bons de souscription : 0,60% TTC maximum dont une commission fixe pour le dépositaire.

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**305 810,49**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	261 760,49	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	44 050,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**20 854,79**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 854,79	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,00**	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**326 665,28**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**0,00**	
Comptes financiers	**14 194,48**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**14 194,48**	
Total Actif I + II	**340 859,76**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	450 989,55	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	-110 818,39	
Capitaux propres I	**340 171,16**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**688,60**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**688,60**	
Total Passifs : I + III + IV	**340 859,76**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	**0,00**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**0,00**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-8 016,04	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-8 016,04**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-8 016,04**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-2 037,27**	
Revenus nets I = C + D	**-10 053,31**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-6 808,00	
Frais de transactions externes et frais de cession	-18 130,31	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**-24 938,31**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**5 614,12**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**-19 324,19**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-55 048,68	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**-55 048,68**	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-26 392,21**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**-81 440,89**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**-110 818,39**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.
Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence.
L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.
L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes non réinvestis.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	**340 171,16**	**328 655,02**	**325 095,91**	**1 933 172,57**	**4 748 595,88**
PART CAPI C					
Actif net	340 171,16	328 655,02	325 095,91	1 933 172,57	4 748 595,88
Nombre de parts	753 692,144	547 638,579	212 977,196	205 750,589	216 498,450
Valeur liquidative unitaire	0,45	0,60	1,52	9,39	21,93
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,03	-1,25	-8,09	11,95	-10,47

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :
- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007057625	2,392 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007057625	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007057625 C
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,60%TTC Max Pour les actions, ETF, obligations, droits et bons de souscription dont une commission fixe pour le dépositaire (2) : France 25€ TTC Etranger 30€ TTC Pour les TCN BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire (2) France 25€ TTC Etranger 55€ TTC Pour les Marchés à Terme Futurs EUREX : 8€ TTC/lot Max dont une commission fixe pour le dépositaire : 2€ TTC/lot Options EUREX : 1,61%TTC Max Mini 15€ TTC dont une commission fixe pour le dépositaire (2) : 0.35% mini 7€ TTC Pour les OPC extérieurs à Gestys : une commission acquise 100% au dépositaire (2) et à la charge de la société de gestion (1) : OPC commercialisés en France ou admis en Euroclear : 15 € TTC OPC commercialisés à l'étranger : 40 € TTC OPC off-shore : 150 € TTC Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

« Observation relative à la Valorisation des titres FR0010400S3G4 - UPCAIR 10 07/31/26

En l'absence d'un marché actif liquide pour l'émission FR0010400S3G4 - UPCAIR 10 07/31/26, ces titres demeurent valorisés par la société de gestion au coût d'acquisition des titres augmenté des intérêts courus.

L'évaluation ainsi retenue présente des incertitudes et ne saurait présenter le même degré de précision que celle provenant de cours régulièrement publiés et issus de cotations sur des marchés réglementés actifs. En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre la valeur retenue, évaluées comme indiqué ci-dessus, et le prix auquel serait effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être cédée à brève échéance.
Ces actifs représentent 6,13% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2024 »

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Néant

Informations complémentaires
Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	**328 655,02**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	154 398,18	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-54 879,01	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-8 016,04	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-24 938,31	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-55 048,68	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**340 171,16**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	314 354,878	154 398,18
Parts rachetés durant l'exercice	-108 301,313	-54 879,01
Solde net des souscriptions/rachats	206 053,565	99 519,17

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0007057625	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	340 171,16	753 692,144	0,45

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Belgique +/-		
Actif						
Actions et valeurs assimilées	305,81	268,62	24,20	12,99	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**305,81**					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**20,86**	20,86	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**14,19**	0,00	0,00	0,00	14,19
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**20,86**	**0,00**	**0,00**	**14,19**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	20,86	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**14,19**	**0,00**	**0,00**	**20,86**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	20,85
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**20,85**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**0,00**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-688,60
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-688,60**
Total des créances et dettes	**-688,60**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2024
Frais fixes	8 016,04
Frais fixes en % actuel	2,39
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			**0,00**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	**-10 053,31**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-10 053,31**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-10 053,31**	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-10 053,31	
Total	**-10 053,31**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-19 324,19**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-19 324,19**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-19 324,19**	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-19 324,19	
Total	**-19 324,19**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**305 810,49**	**89,90**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**261 760,49**	**76,95**
Chimie			14 736,00	4,33
AMOEBA	EUR	16 000	14 736,00	4,33
Divers			13 110,00	3,85
IMPLANET	EUR	115 000	13 110,00	3,85
Equipements et services de santé			52 148,20	15,33
CARMAT	EUR	5 000	5 450,00	1,60
CROSSJECT	EUR	13 010	28 882,20	8,49
NOVACYT	EUR	12 000	7 224,00	2,12
THERACLION	EUR	32 000	10 592,00	3,12
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			137 207,64	40,34
ABIONYX PHARMA SA	EUR	9 000	10 710,00	3,15
ADOCIA	EUR	1 300	7 813,00	2,30
ADVICENNE	EUR	15 000	29 550,00	8,69
BIOSENIC SA	EUR	2 240 000	12 992,00	3,82
DEINOVE	EUR	1 000 000	0,00	0,00
GENFIT	EUR	4 100	14 493,50	4,26
LYSOGENE	EUR	50 000	0,00	0,00
MEDESIS PHARMA	EUR	23 778	7 846,74	2,31
MEDINCELL	EUR	900	14 958,00	4,40
OSE IMMUNOTHERAPEUTICS	EUR	1 500	10 755,00	3,16
PHAXIAM THERAPEUTICS SA	EUR	6 000	10 140,00	2,98
VALNEVA SE	EUR	3 700	7 999,40	2,35
VIVORYON THERAPEUTICS	EUR	5 000	9 950,00	2,92
Logiciel / Services informatiques			9 437,50	2,77
MEDIAN TECHNOLOGIES	EUR	2 500	9 437,50	2,77
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			35 121,15	10,33
BIOPHYTIS BSA 2023	EUR	16 572 308	8 286,15	2,44
THERANEXUS	EUR	17 500	10 115,00	2,97
VALBIOTIS	EUR	11 000	16 720,00	4,92
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			**44 050,00**	**12,95**
Agro-alimentaire			29 800,00	8,76
VINPAI	EUR	10 000	29 800,00	8,76
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			14 250,00	4,19
TME PHARMA NV	EUR	190 000	14 250,00	4,19
Obligations			**20 854,79**	**6,13**
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			**20 854,79**	**6,13**
Services bancaires invest et de courtage			20 854,79	6,13
UPCAIR 10 07/31/26	EUR	2	20 854,79	6,13

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Total			**326 665,28**	**96,03**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	326 665,28
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	14 194,48
Autres passifs (-)	-688,60
Total = actif net	**340 171,16**

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement GESTYS SANTE BIOTECH

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
GESTYS SANTE BIOTECH
37, rue des Mathurins - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
GESTYS SANTE BIOTECH

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS SANTE BIOTECH constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 18/04/2024 00:06:30

Séverine Ernest
Associée

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**326 123,02**	**309 904,50**
Actions et valeurs assimilées	**300 352,62**	**309 904,50**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	274 336,62	309 904,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	26 016,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**25 770,40**	**0,00**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	25 770,40	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**6 834,74**	**5 848,21**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**6 834,74**	**5 848,21**
Comptes financiers	**10 359,60**	**10 088,14**
Liquidités	**10 359,60**	**10 088,14**
Total de l'actif	**343 317,36**	**325 840,85**

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	**1 015 402,84**	**2 048 760,06**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**-676 375,86**	**-1 702 740,86**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-10 371,96**	**-20 923,29**
Total des capitaux propres	**328 655,02**	**325 095,91**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**14 662,34**	**744,94**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**14 662,34**	**744,94**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**343 317,36**	**325 840,85**

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,54
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 282,25	0,00
TOTAL (I)	**1 282,25**	**0,54**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	103,81
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**103,81**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**1 282,25**	**-103,27**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	7 595,17	17 871,62
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-6 312,92**	**-17 974,89**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 059,04	-2 948,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-10 371,96**	**-20 923,29**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007057625	2,392 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007057625	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007057625 C
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,60%TTC Max Pour les actions dont une commission fixe pour le dépositaire (2) : France 25€ TTC Etranger 30€ TTC Pour les TCN BT Une commission fixe acquise 100% au dépositaire (2) France 25€ TTC Etranger 55€ TTC Pour les Marchés à Terme Futurs EUREX : 8€ TTC/lot Max dont une commission fixe pour le dépositaire (2) : 2€ TTC/lot Options EUREX : 1,61%TTC Max Mini 15€ TTC dont une commission fixe pour le dépositaire (2) : 0.35% mini 7€ TTC Pour les OPC extérieurs à Gestys : une commission acquise 100% au dépositaire (2)et à la charge de la société de gestion (1) : OPC commercialisés en France ou admis en Euroclear : 15 € TTC OPC commercialisés à l'étranger : 40 € TTC OPC off-shore : 150 € TTC Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Néant

Informations complémentaires
Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	**325 095,91**	**1 933 172,57**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	361 073,24	169 972,36
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-65 870,68	-309 530,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	174 878,64	199 028,16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-562 004,06	-1 588 377,80
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-29 051,27	-64 409,90
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	130 846,16	3 215,50
Différence d'estimation exercice N	*-50 542,44*	*-181 388,60*
Différence d'estimation exercice N-1	*-181 388,60*	*-184 604,10*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-6 312,92	-17 974,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**328 655,02**	**325 095,91**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	10 359,60	3,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 359,60	3,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**0,00**
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**0,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-10 371,96	-20 923,29
Total	**-10 371,96**	**-20 923,29**

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10 371,96	-20 923,29
Total	**-10 371,96**	**-20 923,29**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-676 375,86	-1 702 740,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-676 375,86**	**-1 702 740,86**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-676 375,86	-1 702 740,86
Total	**-676 375,86**	**-1 702 740,86**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI C	1 670 647,98	186 103,271	8,97	0,00	0,00	0,00	-6,61
31/12/2020	C1 PART CAPI C	4 748 595,88	216 498,45	21,93	0,00	0,00	0,00	-10,47
31/12/2021	C1 PART CAPI C	1 933 172,57	205 750,589	9,39	0,00	0,00	0,00	11,95
30/12/2022	C1 PART CAPI C	325 095,91	212 977,196	1,52	0,00	0,00	0,00	-8,09
29/12/2023	C1 PART CAPI C	328 655,02	547 638,579	0,60	0,00	0,00	0,00	-1,25

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	410 583,00000	361 073,24
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-75 921,61700	-65 870,68
Solde net des Souscriptions/Rachats	334 661,38300	295 202,56
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**547 638,57900**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	210,00
Montant des commissions de souscription perçues	210,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	210,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	210,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0007057625 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	7 595,17
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et réglements différés	6 834,74
Total des créances		**6 834,74**
Dettes	SRD et réglements différés	13 952,94
Dettes	Frais de gestion	709,40
Total des dettes		**14 662,34**
Total dettes et créances		**-7 827,60**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**326 123,02**	**99,23**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	300 352,62	91,39
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	25 770,40	7,84
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**6 834,74**	**2,08**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-14 662,34**	**-4,46**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**10 359,60**	**3,15**
DISPONIBILITES	10 359,60	3,15
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**328 655,02**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			**300 352,62**	**91,39**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			**274 336,62**	**83,47**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			**268 280,00**	**81,63**
TOTAL FRANCE			**257 970,00**	**78,49**
FR0004056851 VALNEVA SE	EUR	1 500	7 080,00	2,15
FR0004065605 MEDINCELL	EUR	2 000	14 400,00	4,38
FR0004163111 GENFIT	EUR	4 000	14 160,00	4,31
FR0010331421 INNATE PHARMA	EUR	5 500	14 410,00	4,38
FR0010417345 DBV TECHNOLOGIES	EUR	8 000	14 792,00	4,50
FR0010879056 DEINOVE	EUR	1 000 000	0,00	0,00
FR0011184241 ADOCIA	EUR	1 600	18 464,00	5,62
FR0011271600 FERMENTALG	EUR	30 000	9 060,00	2,76
FR0011341205 NANOBIOTIX	EUR	2 000	13 280,00	4,04
FR0011464452 SPINEGUARD	EUR	75 000	14 970,00	4,55
FR0012127173 OSE IMMUNOTHERAPEUTICS	EUR	3 000	12 840,00	3,91
FR0012333284 ABIVAX	EUR	1 200	11 784,00	3,59
FR0012616852 ABIONYX PHARMA	EUR	10 000	12 880,00	3,92
FR0012634822 MAAT PHARMA	EUR	1 500	10 470,00	3,19

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0012816825 BIOPHYTIS	EUR	2 400 000	12 240,00	3,72
FR0013018124 NICOX REGROUPEMENT	EUR	60 000	26 520,00	8,07
FR0013233475 LYSOGENE	EUR	50 000	0,00	0,00
FR0013254851 VALBIOTIS	EUR	5 800	29 000,00	8,82
FR0013399359 ENERGISME	EUR	1 000 000	10 100,00	3,07
FR0014003XT0 NFL BIOSCIENCES	EUR	8 000	11 520,00	3,51
TOTAL PAYS-BAS			**10 310,00**	**3,14**
NL0010391025 PHARMING GROUP	EUR	10 000	10 310,00	3,14
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé			**6 056,62**	**1,84**
TOTAL FRANCE			**6 056,62**	**1,84**
FR001400LN79 BIOPHYTIS BSA 2023	EUR	8 652 308	6 056,62	1,84
TOTAL Actions & valeurs assimilées non négo. sur un marché régl.			**26 016,00**	**7,92**
TOTAL Actions & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. (sauf Warrants et Bons de Sous.)			**26 016,00**	**7,92**
TOTAL FRANCE			**26 016,00**	**7,92**
FR001400AXT1 VINPAI	EUR	4 800	26 016,00	7,92
TOTAL Titres d'OPC			**25 770,40**	**7,84**
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**25 770,40**	**7,84**
TOTAL LUXEMBOURG			**25 770,40**	**7,84**
LU0295320872 AURORE INV.CROIS.PLUS CL.B C.	EUR	40	25 770,40	7,84

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement GESTYS SANTE BIOTECH

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Fonds Commun de Placement
GESTYS SANTE BIOTECH
37, rue des Mathurins - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
GESTYS SANTE BIOTECH

37, rue des Mathurins - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS SANTE BIOTECH constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.
- la note intitulée « Observation relative à la valorisation des titres FR0010400S3G4 - UPCAIR 10 07/31/26 », incluse dans la section relative aux obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN, au sein de la partie « Méthodes de valorisation » des règles et méthodes comptables. Cette note décrit les modalités de valorisation d'un titre non coté détenu en portefeuille.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Amaury Couplez
Associé